

SEANCE DU 28 JUIN 2012

L'an deux mil douze, le vingt huit juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 22/06/2012, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, MONTIER, DOREAU, Mme CHAVIGNY, Mr MASSÉ, Mme GUERIN Isabelle, Mrs DURAND, GREMAT, VANDENDORPE, Mme GUERIN Magali, Mr MAURICE formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : Mr AVOLIO.

Mr David MASSÉ est élu secrétaire.

2012/28 – RENFORCEMENT BASSE TENSION « LA BROSSE » Convention de passage

Dans le cadre des travaux de renforcement du réseau électrique Basse Tension «La Brosse», Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire concernant le projet de convention de passage d'une ligne électrique sur les parcelles ZL CR n° 33 – CR n° 11 lieudit «Beauvois» sur une longueur total d'environ 800 m.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE de passer la convention avec le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire à Tours représenté par Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de passage ainsi que toutes les pièces pouvant se rapporter à ce dossier.

2012/29 – DEVIS ACHAT RIDEAUX STORES à l'Ecole

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise A.M.T. à Tours concernant la fourniture et la pose de rideaux stores à l'école pour 3 portes d'entrée et un ensemble de film de protection solaire sur les 3 portes.

Ce devis s'élève à 1 011,00 Euros H.T.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE le devis de l'Entreprise A.M.T. de Tours d'un montant hors taxes de 1 011,00 Euros H.T.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2012 par décision modificative.

2012/30 – TRAVAUX BORDURES DE TROTTOIRS

Rue de Cambraye – Année 2012

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de la consultation écrite concernant les travaux de bordures de trottoirs rue de Cambraye.

Propositions faites :

Entreprise VERNAT Loches	19 496,00 Euros H.T.
Entreprise COLAS Mettray	20 766,42 Euros H.T.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT le devis de l'Entreprise VERNAT d'un montant hors taxes de 19 496,00 Euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'année 2012. (Compte 2152 Opération 0192)

.../...

2012/31 – ACHAT MATERIEL TECHNIQUE

Epandeur de sel – Nettoyeur haute pression

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des devis concernant l'acquisition d'un épandeur de sel et d'un nettoyeur haute pression.

Propositions faites :

Epandeur de sel :	
AGRAM Service Direct Chartres	1 065,50 Euros H.T.
Groupe SAVAS CLAAS Agence Ile Bouchard	970,00 Euros H.T.
Nettoyeur Haute Pression	
Groupe SAVAS CLAAS Agence Ile Bouchard	799,00 Euros H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE l'achat d'un épandeur à sel et d'un nettoyeur haute pression à la Société Groupe SAVAS CLAAS Agence de l'île Bouchard d'un montant total de 1 769,00 Euros hors taxes.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

2012/32 – Subvention 2012

CENTRE DE LOISIRS Planète Loisirs à NOUATRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents la délibération en date du 31 mai 2012 concernant la participation allouée au Centre de Loisirs de Nouâtre pour le 1^{er} semestre 2012.

Vu les informations financières 2011 et 2012 obtenues fin juin auprès de Mme la Directrice de l'Association Planète Loisirs, éclaircissant les flux financiers malgré quelques montants à justifier,

Vu le principe de solidarité intercommunale conduisant au versement, par chacune des communes, d'une subvention communale identique pour toute journée enfant,

Vu la subvention communale moyenne que nous avons calculée à partir des données financières 2012, en appliquant le principe précédent,

Vu la volonté d'éviter une situation de blocage à la veille de vacances d'été,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de verser une subvention communale de 11,00 Euros par journée enfant, pour le second semestre 2012.

DECIDE, à la majorité, d'ajouter une subvention exceptionnelle de 5,00 Euros par journée enfant, pour les mois de juillet et août 2012.

DEMANDE une assemblée générale, début septembre, avec la participation au minimum d'un représentant élu par commune, pour examiner le bilan financier à la fin des vacances d'été et pour formaliser les modalités des subventions communales versées pour chaque journée enfant.

2012/33 – DECISION MODIFICATION N° 2 BUDGET COMMUNAL 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE les autorisations spéciales de virements de crédits suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Compte 2158 Opération 0189 Matériel technique	+ 700,00 Euros
Compte 2188 Opération 0191 Stores Ecole	+ 1 000,00 Euros
Compte 21534 Opération 0193 Eclairage Public 2012	+ 1 300,00 Euros

Recettes

Compte 021 Virement de la section de fonctionnement	+ 3 000,00 Euros
---	------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Compte 61522 Entretien Bâtiments	- 5 000,00 Euros
Compte 6574 Subvention Centre Loisirs Nouâtre	+ 2 000,00 Euros
Compte 023 Virement à la section d'investissement	+ 3 000,00 Euros

APPROUVE à l'unanimité la décision modificative susvisée au budget communal de l'année 2012.

.../...

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la fête du 14 juillet aura lieu à Marcilly le vendredi 13 juillet 2012.

Mr Vandendorpe informe que le gymnase de Nouâtre sera opérationnel à la rentrée prochaine, le RPI mettra en place les transports pour les élèves de Maillé et Marcilly. Une fermeture de classe de sixième est prévue à la rentrée 2012-2013 au Collège de Nouâtre. (Refus d'inscription pour 3 élèves (classe de 6^{ème}) n'habitant pas dans le secteur. Le R.P.I. va installer un 2^{ème} Tableau Blanc Interactif à l'école de Marcilly et un à l'école de Nouâtre.

Mr Montier signale que le poste de relèvement (assainissement) rue du Moulin présente des anomalies de fonctionnement.

P.C.S. : Réunion Atelier Vendredi 29 juin à 14H30 à Antogny.

Plan Communal de Sauvegarde : Une réunion doit être organisée pour finaliser le dossier PCS.

Mr Doreau fait part de la demande d'un administré sollicitant l'éclairage de rue plus tard le soir (11H30).

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Les membres présents,

Le Maire,